



# **Recrutement, tps partiel, salaires... portons nos revendications à la DSDEN des Côtes-d'Armor, le mercredi 8 juin à 10h30**

## **Pour le remplacement des collègues absents Contre le renvoi des contractuels au chômage**

Encore actuellement au mois de mai, chaque jour des collègues ne sont pas remplacés, alors que nous avons subi un véritable chaos entre janvier et avril, avec des dizaines et des dizaines de classes sans enseignant. **En septembre, vont s'ajouter les conséquences de 22 fermetures de classes pour notre département.** Cela signifie la mise à mal du fonctionnement des écoles, obligées d'accueillir les élèves et surchargeant les classes, faute de remplaçants, avec pour conséquence la dégradation des conditions d'enseignement et d'apprentissage pour les enseignants et les élèves.

**Le gouvernement doit prendre les mesures immédiates pour que cette situation dégradée ne devienne pas le fonctionnement permanent de l'année scolaire prochaine et des années à venir : il faut le recrutement massif de PE, d'AESH.**

## **Contre les refus de temps partiels et de disponibilités Pour la satisfaction des ineat et des exeat**

Le non recrutement entraîne actuellement les **refus de temps partiel et de disponibilités par le Directeur académique des Côtes-d'Armor**, conduisant les collègues à des situations impossibles et générant le désespoir. Cela signifie encore le **blocage des exeat et des ineat**. Des collègues contraints de suivre leurs conjoints travaillent parfois à l'usine parce que l'Éducation nationale ne les autorise pas à travailler dans les Côtes-d'Armor, la même Éducation nationale qui fait appel à des retraités ou fait mine de se désoler parce qu'elle ne trouve pas de contractuels.

## **Contre l'assèchement du vivier de recrutement**

C'est le gouvernement qui a organisé cette catastrophe en décidant de n'ouvrir l'inscription au concours qu'aux titulaires d'un Master (BAC+5) qui auraient été autorisés à exercer 33% en classe (stage obligatoire avant le concours) et en réduisant ainsi volontairement le vivier de recrutement. **Dès la rentrée de septembre, un reçu au CRPE va être envoyé directement en classe.** L'EN va recruter de moins en moins de fonctionnaires, et se contenter d'embaucher des contractuels, comme à la Poste.

## **Pour l'augmentation des salaires, le dégel du point d'indice**

C'est encore le gouvernement qui est coupable et responsable de la paupérisation des fonctionnaires, en imposant le **blocage des salaires par le gel du point d'indice**. Entre 1998 et 2021, le point d'indice n'a été revalorisé que de 12,3%, alors que l'inflation cumulée se monte à 33,2%, que l'indice des salaires du privé non agricole s'est élevé de 55,9% (source : DARES) et que le SMIC horaire a augmenté de 66,9%. Rappelons également que, depuis un an, l'inflation atteint près de 10% !

C'est toujours le gouvernement qui est coupable et responsable de la **détérioration de nos conditions de travail, avec ses contre-réformes successives visant à territorialiser l'École publique, à remettre en cause notre statut et imposer un management issu du privé** (évaluation PPCR, formation constellations pour aller vers l'évaluation par les pairs, cités éducatives, loi Rilhac, expérimentations sur Marseille, tentatives d'imposer les évaluations d'école...). Ces contre-réformes que le SNUDI-FO combat depuis toujours et dont il réclame l'abrogation conduisent un nombre sans précédent de collègues épuisés à démissionner.

Rappelons que c'est ce même gouvernement qui organise un désastre scolaire à la prochaine rentrée qui a débloqué la somme de 600 milliards d'euros pour les banquiers et les patrons depuis mars 2020 ! Plus de deux fois le budget de l'Etat, plus de 10 fois le budget de l'Education Nationale ! De quoi rattraper immédiatement les 22% de perte de pouvoir d'achat avec le blocage du point d'indice et doubler le nombre de fonctionnaires, qu'ils soient dans les écoles ou les hôpitaux !

## **Il faut l'unité pour retrouver des conditions de travail et de salaire normales.**

Le SNUDI-FO 22 a écrit le 12 mai à l'ensemble des organisations syndicales pour proposer d'échanger sur cette initiative à la direction académique, afin d'exiger que des mesures soient prises face à la situation, notamment le recrutement et la revalorisation des salaires. Seul le SGEN-CFDT 22 a répondu pour l'instant, il fait savoir qu'il ne s'associerait pas. Nous allons relancer notre demande auprès des autres syndicats.

Une audience au Directeur académique va être demandée pour porter les revendications et déposer tous les dossiers (recours gracieux temps partiels, recours mouvement, demande de remplaçant, demande de respect des orientations en IME, ITEP...).

**Enseignants, AESH, personnels administratifs,  
venez nombreux ce 8 juin à 10h30 à l'Inspection académique  
afin de faire cesser ce désastre.**

